

NUMÉRO E-E113381

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2024

ÉDITÉ LE 18/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/08/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 2012 B 710

Siret : 753 028 190 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0 409089

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000128320776

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000128320776

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : ELSASS CHAUFFAGE SARL

11 RUE DE L'INDUSTRIE
68550 ST AMARIN

Téléphone : 03 89 81 72 80

Portable : 06 61 55 70 98

Fax :

Site Internet :

E-mail : secretariat@elsass-chauffage.fr

Responsabilité légale :

FRITSCH BENOÎT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/09/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/09/2020
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/09/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	28/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	28/06/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.